

Week-end du Vieux Lavoir 2026

Marche nordique - Samedi 13 juin

Règlement de la manifestation

1. Objet

La Marche nordique s'inscrit dans le Week-End du Vieux Lavoir. Il s'agit d'une manifestation **conviviale, familiale** et éco-responsable qui a pour but la promotion du **sport pour tous** et le développement des activités de pleine nature sur le territoire yvelinois. Elle a lieu à Morainvilliers par autorisation préfectorale.

Elle est organisée par l'Association des Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures et l'association Temps Libre à Morainvilliers-Bures, soucieuses du respect de l'environnement et attentives aux comportements qu'il implique de tous les acteurs (organisateurs, partenaires, participants, accompagnateurs et spectateurs).

2. Lieu, date, distances et horaires

Adresse du départ

Place de l'église, 78630 Morainvilliers

Date

Samedi 13 juin 2025.

Distances

10 km et 20 km.

Horaires

- ▶ 20 km :
 - Retrait des dossards à partir de 8h,
 - Échauffement : 8h45,
 - Départ (au starter) : 9h ;
- ▶ 10 km :
 - Retrait des dossards à partir de 9h,
 - Échauffement : 9h45,
 - Départ (au starter) : 10h.

Barrière horaire pour l'arrivée (10km et 20km) : 13h.

3. Parcours

Les deux parcours seront repérés à l'aide de petits drapeaux-balises ou de traçage au sol. Ils se déroulent dans la plaine et la forêt des Grands Bois.

Les plans des parcours sont téléchargeables sur le site <https://trailduvieuxlavoir.com/>.

Les distances et dénivelés sont données à titre indicatif.

Ravitaillement

Les parcours s'effectuent en autonomie. Un ravitaillement est à disposition des marcheurs :

- ▶ À mi-parcours du 20 km ;
- ▶ À l'arrivée.

4. Inscriptions, dossards, classement

Les inscriptions s'effectuent exclusivement sur internet : <https://trailduvieuxlavoir.com/>.

Le règlement s'effectue par carte bancaire, via un site sécurisé.

Condition

- ▶ Âge minimum pour participer : 16 ans ;
- ▶ Inscriptions limitées à : 90 participants ;
- ▶ Pas d'inscription sur place.

Dossard

Les participants devront se présenter à l'accueil Marche nordique pour confirmation de leur présence et retrait de leur dossard, à partir de :

- ▶ 8h pour le 20km ;
- ▶ 9h pour le 10km.

Tarif

5€ par participant, comprenant les frais d'inscription (hors frais de billetterie HelloAsso).

Classement

Il n'est procédé à aucun chronométrage ni aucun classement des marcheurs nordiques.

5. Récompenses

Un petit cadeau-récompense sera remis à chaque marcheur, après son arrivée (contre remise du dossard).

6. Règles

Chaque marcheur doit utiliser des bâtons de Marche nordique, sous peine de ne pas pouvoir prendre le départ. Il n'est prévu aucun prêt de bâtons par l'organisation.

Chaque marcheur doit effectuer l'entière distance du parcours choisi à l'inscription, néanmoins, il sera possible de changer le matin de l'évènement pour l'autre parcours à condition d'en avertir les organisateurs avant le départ.

Il n'est prévu aucun transport de rapatriement du parcours vers l'arrivée, sauf cas grave nécessitant une évacuation par la Protection Civile.

7. Matériel et sécurité

Les participants doivent apporter leur propre matériel nécessaire à la marche (**gobelet**, eau, encas, petit matériel de soin, téléphone...). Il n'est prévu ni douche, ni vestiaire, ni consigne.

Les participants ont à leur disposition un numéro d'appel unique pour joindre l'organisation.

Les participants sont tenus de respecter le Code de la route lorsque le parcours emprunte des portions de route ou les traverse.

Les spectateurs accompagnants devront se tenir à l'extérieur du parcours.

8. Assurance

L'organisateur AFLMB est couvert en responsabilité civile par une police souscrite auprès d'AXA ASSURANCES, agence d'Orgeval.

Les participants devront vérifier qu'ils sont bien assurés en responsabilité civile à titre personnel.

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée pour tout problème en dehors des deux parcours officiels.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration de matériel.

9. Environnement

Cette Marche nordique nature est organisée dans le respect des règles de protection de l'environnement. Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen et responsable en parfait respect du milieu naturel ainsi que des cultures. Aucun déchet ne sera jeté sur le parcours.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le circuit initial suivant les contraintes environnementales ou sanitaires.

Dans une logique d'éco-responsabilité, aucun objet jetable ne sera utilisé. Nous invitons les participants à amener leur propre réserve d'eau et gobelets. Les participants sont invités à utiliser les poubelles de tri sélectif correspondantes.

10.Droits à l'image

Les participants autorisent les organisateurs du « Week-end du Vieux Lavoir » à utiliser les différentes images/vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports médias numériques et papiers de l'organisation, ainsi que de la municipalité de Morainvilliers (Le MAG, site web, pages Facebook).

Ils autorisent également les associations organisatrices (AFLMB, Temps Libre et VO2) à utiliser leurs images à des fins promotionnelles.

11.Informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 les participants possèdent un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant par demande écrite à : AFLMB - MAIRIE de Morainvilliers 6 allée des tilleuls, 78630 Morainvilliers.

12.Cas de force majeure

En cas d'évènement de force majeure, d'interdiction préfectorale de l'évènement (y compris au dernier moment), de restrictions sanitaires ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

13.Acception du règlement

Tout concurrent s'inscrivant à l'une des marches nordiques proposées reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.